

CERCLE D' ETUDE ET DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MEOUNAIS
Association loi de 1901

L'adhésion au cercle ne vous oblige pas à être actif au sein de l'association. Vous pouvez devenir membre bienfaiteur en vous acquittant de votre cotisation annuelle. Vous serez informés des actualités du cercle et aurez voix consultative aux assemblées.

DEMANDE D' ADHESION

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Mail:

Motivation de votre demande:

A réception, vous serez invité à une entrevue. La cotisation annuelle de 15 euros ne vous sera demandée qu'une fois votre adhésion effective.

Fait à:

Date:

Signature:

A retourner à: Cercle du Patrimoine, Hôtel de ville, 83136 Méounes les Montrieux.